

# Malaf' Actua

## *Mot du maire*

### Titre

Texte texte texte texte texte texte

Gary LEROUX



Patrick VERNOUX,  
1<sup>er</sup> Adjoint



Sandra PENIN,  
2<sup>ème</sup> Adjointe

texte p02\_01\_01 + texte p02\_02\_01

## École

### Les enfants au milieu des oiseaux

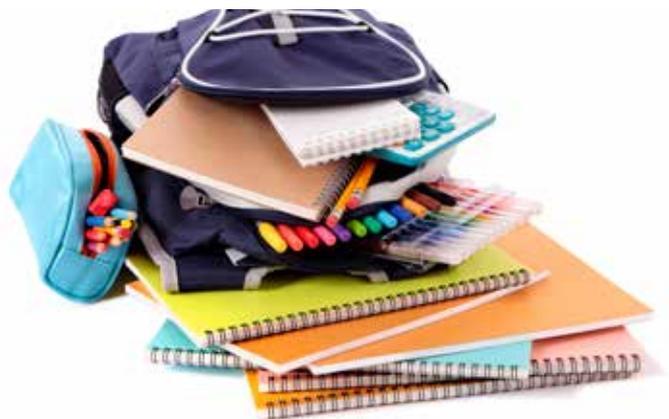


Légende

Les enseignants de cycle 2 ont organisé un séjour à Villars les Dombes les 19 et 20 mai 2022 pour les élèves de CP/CE1/CE2. 4 enseignants, 1 AESH et 4 parents d'élèves ont encadré les élèves durant ces deux jours. Les élèves ont visité le parc des oiseaux et participé à des ateliers et jeu de piste pour découvrir les oiseaux, leur environnement, leur alimentation et leur reproduction. Ils ont pu également découvrir d'autres animaux. Une visite guidée et un temps d'échanges avec un soigneur ont permis aux enfants d'approfondir leurs connaissances. Les repas du midi se déroulaient près de l'aire de jeu où les enfants pouvaient ensuite profiter des installations. Le jeudi matin, les valises ont été déposées au camping le « Nid du parc ». En fin de journée, les élèves ont eu accès à leur tente et se sont installés par petits groupes avec un adulte. Jeudi soir et vendredi matin, les repas ont été pris au restaurant du parc. Les enseignants ont organisé une petite veillée avec les enfants pour fêter les anniversaires. Malgré l'annulation du spectacle des oiseaux à cause des conditions météorologiques, chacun a pu profiter pleinement de ce séjour, découvrir le monde des oiseaux et apprendre à vivre ensemble. Une belle expérience pour tous, qui laissera de beaux souvenirs aux petits comme aux grands !

## Affaires scolaires

### Rentrée 2022-2023



Une rentrée se prépare des mois à l'avance, avec le vote du budget, l'étude des règlements du périscolaire et du restaurant scolaire, le suivi des effectifs... C'est pourquoi, à ce jour, nous pouvons vous communiquer quelques informations et changements qui se verront appliqués dès septembre 2023. L'effectif se maintient. 130 élèves seront accueillis et répartis selon la décision des enseignants. Chaque année le conseil municipal vote un budget travaillé au préalable en commission. C'est un budget de 50 € par enfant qui sera alloué afin de permettre l'achat des crayons, des cahiers et autres équipements dont peut avoir besoin un enfant pour effectuer le travail en classe. La somme globale est gérée par les enseignants.

Une autre enveloppe est allouée à la garderie afin de permettre l'achat de matériaux, équipements nécessaires à l'accueil et à la pratique d'activité sur le temps périscolaire. Quelle somme ?

Chaque année nous réévaluons les coûts de restauration et de garderie afin de ne pas faire subir de trop forte hausse aux familles. Dès la rentrée, une hausse de 0,20 € sera appliquée sur les repas. Le prix pour un enfant passera à 3,90 € et à 4,30 € en cas de réservation hors délais.

Une autre modification à prendre en compte concerne la facturation pour l'accueil périscolaire qui a été harmonisée à tous les temps d'accueil proposés. Elle se fera à la demi-heure et non plus au quart d'heure. Rappel des tarifs : 1,60 € de l'heure pour un quotient familial inférieur ou égal à 900 et 1,92 € de l'heure pour un quotient supérieur à 901.

Et enfin, une dernière modification concerne la navette du mercredi vers le centre de loisirs. Ce service sera toujours proposé aux familles, géré et financé en partie par la commune mais à partir de la rentrée, les réservations se feront sur le portail familles et une participation de 1 € par enfant et par trajet sera facturée aux familles.

Toutes ces informations ont été transmises aux familles.



Jérôme CHAVANEL,  
3<sup>ème</sup> Adjoint



Sylvain BELFIS,  
Conseiller délégué

*Anciens combattants***Enfin une commémoration avec public et fanfare**

**C'**est sous un beau soleil que nous avons pu de nouveau nous réunir très nombreux en présence de la fanfare le 8 mai pour commémorer l'armistice de la 2e guerre mondiale. Cette année a été marquée par la présence des Jeunes Sapeurs-Pompiers venu très nombreux. Le verre de l'amitié a clôturé cette matinée.

*Départ en retraite***Un nouveau virage pour Marie-Hélène**

**P**our Marie-Hélène Jouvnet, l'heure de la retraite a sonné ! Durant 12 années, Marie-Hélène s'est employée à maintenir les bâtiments communaux en parfait état de propreté. Un savant mélange de professionnalisme et de rigueur, de simplicité et de gentillesse a toujours caractérisé cette personne sincère et disponible, quel que soit le jour de la semaine !



Récemment, une page s'est tournée pour elle, vers de nouveaux projets ! Dévouée, Marie-Hélène souhaite garder l'entretien de l'église comme le faisait sa maman et Mme Daujat autrefois.



Nous la remercions vivement pour tout le travail accompli et lui souhaitons une belle et longue retraite, remplie d'aventures !

Pour la remplacer, Louise Ramel, habitante de notre commune, a pris le relai depuis le début du mois de juin.

*Rencontre malafertoise***Des retrouvailles très appréciées**

**V**endredi 13 mai 2022, première rencontre entre les administrés et les élus depuis notre prise de fonction il y a déjà 2 ans. Nous avons été très agréablement surpris de voir autant de personnes répondre favorablement à notre invitation.

Le but de cette rencontre était d'échanger autour d'un buffet et du verre de l'amitié. Nous avons pu constater que cela nous avait tous réellement manqué tant les conversations ont été nombreuses jusqu'à tard dans la nuit. Ce fût une sortie de crise très festive même si nous devons encore rester prudent.

Cette soirée était également l'occasion pour chacune et chacun de nous voir en chair et en os et d'échanger sur nos différentes missions. Nous avons également expliqué le fonctionnement du conseil municipal au travers de quelques exemples de réalisation. Pour rappel, 3 dossiers d'envergure verront le jour durant ce mandat : l'aménagement de l'Homont avec création de places de parking, l'agrandissement de la bibliothèque communale et enfin, la révision du PLU.

Nous avons également profité de ce moment pour présenter le conseil municipal enfant nouvellement élu et nos 12 agents communaux sans qui, nous ne serions pas grand-chose sans leur soutien technique et logistique.

L'équipe enseignante a été remerciée pour le travail effectué durant toute cette période sanitaire très contraignante et pour finir, remercier très chaleureusement nos associations qui retrouvent aujourd'hui le plaisir de nous faire plaisir au travers de leurs différentes manifestations.

Nous pouvons déjà vous dire qu'une deuxième édition est d'ores et déjà envisagée... Voire même les suivantes, tant cela nous a très largement satisfait. Merci.

*Conseillères Municipales*

Laurie PASCAL

Florence PIRAT



xxxxx

## Sou des écoles (pétanque, fête de l'école...)

Article prévu le 3/07 !

texte p04\_01\_01

photo p04\_01\_01

xxxxx

## 40 ans du VAB @Estelle

Article prévue le 10/07 !

texte p04\_04\_01.docx

photo p04\_04\_01.jpg

## Le Nez de Cochon

### Les chevrons ont la bougeotte

Après les années COVID, 2022 est l'année de la bougeotte pour le Club Citroën Le Nez de Cochon : une balade dans la neige sur le Plateau de Retord en février, une rencontre entre citroënistes à Beaune le 1<sup>er</sup> mai suivi d'un week-end autour du lac du Bourget.

Cet été sera également riche en découvertes avec des petites routes serpentine, des sommets panoramiques et les incontournables gastronomies locales dans une ambiance conviviale.

En juin, trois jours de découvertes dans le Vercors suivi en juillet par le Tour du Mont Blanc qui traversera la France, l'Italie

## Club des Anciens

### Une reprise en beauté



Légende

Le club des anciens après un hiver perturbé a pu reprendre ses activités et pouvoir enfin fêter les anniversaires et remercier l'ancien président. Au cours d'un repas partagé dans la bonne humeur le 22 avril, les 75, 80, 85, et 90 ans ont reçu un carton de bouteilles pour les hommes et un coffret gourmandises pour les dames, les 50 et 60 ans de mariage se sont vu offert un panier garni, et l'ancien président et sa fidèle secrétaire ont découvert un joli panier. M. le maire et ses adjoints ont participé à cette petite fête en partageant l'apéritif et le repas et ont tenu à offrir le dessert bien apprécié de tous. La marche programmée du 25 avril n'a pas connu le succès escompté, le mauvais temps s'étant invité au rendez-vous ce jour-là mais peu importe, une douzaine de participants ont pu découvrir les chemins de Malafretaz ou disputer une petite coinche.

Pour terminer l'année, tous ont pu se retrouver aux brouilles le 9 juin pour savourer le menu préparé par M. Bottella, en ayant une pensée pour les absents et celles qui venaient de nous quitter. Certains ont lancé les boules, d'autres ont brassés les cartes, et chacun a pu regagner son domicile en se donnant rendez-vous pour la rentrée, le mercredi 7 septembre.



et la Suisse par le chemin des écoliers.

Avant la rentrée, il est prévu quelques balades locales et la sortie dite du patrimoine en septembre.

Le Club est ouvert aux amateurs de Citroën anciennes : Traction, DS, SM, CX, 2 CV et dérivés (Méhari, Dyane, Ami 6 et 8, LN, Visa etc...) GS/A, BX, HY.

Contact : Didier Pauget, Président : 06 67 50 54 79 - mail : ndc01340@gmail.com

Conseillers municipaux



Sandra RUCH

Franck BOUVARD



## Le fleurissement

### Des fleurs en musique

Cette année, ce sont encore de nombreuses variétés de fleurs qui embelliront les différents pots et massifs de la commune : zinnias, œillets d'inde, rubekia, capucines, coléus, cannas, alysses, dalhias, geraniums lierres, geranium zonals, cosmos, tabacs, algeratums, gauras et gueules de loup. Les plantations ont été en grandes parties réalisées par nos soins.



Nous organisons le samedi 3 septembre de 14h30 à 19h30, un thé dansant à la salle d'animation avec, et c'est une première, une prolongation des festivités pour les intéressés en vous proposant un repas barbecue au prix de 10 € sur réservation ; par téléphone au 04 74 30 83 39 ou 06 71 33 72 84.

## Une nouvelle association

### La passion pour les chevaux

L'association des Cavaliers de Malafretaz ! Voici le nom de cette nouvelle association qui s'est créée en 2021 mais qui, à cause de la Covid n'a pas pu réellement émerger... C'est donc cette année que Juliette, Lucie et Josian ont relancé le projet ! Cette association est en lien avec les écuries Griffond dont le siège social est la même adresse, au 80 chemin du Salençon.

L'association a pour but de donner du dynamisme aux écuries en organisant des manifestations et à aider les cavaliers à participer au concours régionaux et nationaux (comme les championnats de France à Lamotte Beuvron) en gérant la logistique et autres besoins.

L'association est présidée par Juliette Lissy, monitrice au centre équestre. Elle est cavalière depuis l'âge de 3 ans. Elle détient un BPJEPS et un DEJEPS.

Lucie Baptiste est la trésorière de l'association, elle pratique l'équitation depuis l'âge de 6 ans en loisirs et en compétition et a toujours été au centre équestre de Malafretaz.

Josian Simon est le secrétaire. C'est sa fille qui est cavalière à Malafretaz depuis l'âge de 5 ans. Vous pouvez passer au centre équestre quand vous le souhaitez pour nous rencontrer ou rencontrer le dirigeant, Gaëtan Griffond, pour toute question concernant l'association, le centre équestre ou si vous voulez pratiquer l'équitation !

La joyeuse équipe se fera un plaisir de vous aiguiller dans vos choix et sera ravie de discuter avec vous. Pour tout contact : Juliette Lissy 07 64 56 61 81

xxxxx

### Comité des fêtes (Marché nocturne) @J.Merle

Article prévu le 9/07 !

texte p05\_01\_01.docx

photo p05\_01\_01.jpg

## Donneurs de Sang

L'amicale des Donneurs de Sang vous invite au prélèvement de sang qui se tiendra le 10 août de 15h30 à 19h à la salle d'animation de Malafretaz.



Nathalie AUPOIL-DANTHON

Christophe TRIPOZ



## Les pompiers de malafretaz (partie 2)

### Montée d'adrénaline d'un pompier au petit matin

5h30, réveil en sursaut, le « BIP » vient de sonner.

J'attrape à la hâte un short et un tee-shirt que j'enfile en sautant dans la voiture en direction de la caserne, tout en veillant à ne pas prendre de risques sur le trajet.

Sur place, je retrouve Patrick, Eric et Pauline déjà arrivés et en train passer leur tenue pendant que le chef téléphone au SDIS pour connaître la nature et le lieu de l'intervention. En moins de 5 minutes, et sur les consignes transmises par Patrick, l'équipage est prêt à partir.

Sur le trajet qui nous conduit sur le lieu de l'accident, le chef d'agrées (chef d'équipe) distribue les rôles et chacun se répète les gestes à accomplir en arrivant sur place.

Immédiatement Eric sécurise les lieux, je m'approche du conducteur accidenté suivi de Pauline. Il s'agit à ce moment-là d'évaluer en un minimum de temps l'état de la victime : lui parler, analyser ses réactions, évaluer s'il existe une menace pour son intégrité physique. Ce premier bilan est essentiel pour la bonne prise en charge de la personne et pour déployer les moyens à mettre en œuvre pour la secourir.

3 pompiers du centre de secours de Montrevel, également déclenché, arrivent sur les lieux. Je leur communique les éléments du bilan réalisé précédemment. Nous leur prêtons ensuite mains fortes pour déplacer la victime dans le matelas coquille afin d'être transportée en sécurité au sein de leur VSAV (Véhicule de Secours Aux Victimes) au centre hospitalier de Fleyriat.

Nous restons alors sur place, pour dégager la chaussée des obstacles jusqu'à la prise en charge du véhicule par un dépan-



Légende

neur, et la reprise de la circulation avant de rentrer à la caserne. Fin de l'intervention.

Nous prenons le temps de boire un café afin de debriefer sur le déroulement de l'intervention, puis les plus chanceux pourront retourner se coucher, alors que les autres se prépareront pour partir au travail.

Il s'agit là d'un exemple d'intervention mais chacune d'elle est différente. Il n'y a pas de routine qui s'installe. Nous pouvons aussi très bien intervenir pour un secours à personne, que pour un incendie ou bien encore pour la destruction d'un nid de frelon. L'organisation de l'intervention se fait à chaud en fonction des éléments et facteurs extérieurs du jour et de l'heure de l'appel des secours.

Chaque sapeur-pompier doit suivre une formation qui permet d'appréhender au mieux chaque situation. Il s'agit d'un travail d'équipe où chacun doit tenir une place et jouer un rôle en fonction des décisions du responsable de l'intervention.

Être sapeur-pompier, c'est être courageux, altruiste et prudent.



### Vous avez envie de nous rejoindre ?

N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour vous informer tous les 1<sup>er</sup> dimanches de chaque mois à 11h30 à la caserne, au centre du village.

Contact : Sylvain Aupoil au 06 87 05 70 49, Nicolas Giroud au 06 60 43 57 21 et Patrick Vernoux (Chef de corps) au 06 20 33 71 28.

### 2 volontaires ont passé la porte depuis le dernier Malaf'Actu



**Sarah UNG : 34 ans comptable, Malafertoise depuis 9 ans**

Je souhaite m'engager en tant que pompier volontaire pour l'esprit de solidarité et de cohésion des pompiers et pour pouvoir être formée au secours.

Ce sera un enrichissement personnel que je mettrai au service de la population lors des interventions.

**Brice JANODY : 19 ans Bac pro travaux publics, pratique le rugby**

Passionné par le monde des pompiers depuis toujours grâce à mon père qui évolue au sein de cette compagnie, je souhaite m'engager afin d'être au service des autres.



Conseillers municipaux



Annick FALCAND

Bruno BOURY



*La plaine Tonique, relatée par Jean-Paul Morel, maire de Malafretaz de 1977 à 2008*

## La création et l'origine

La création de la base de loisirs de Montrevel, pôle touristique majeur à l'échelle de la région a relevé d'une véritable stratégie plus que d'une simple opportunité. À la création du District, en 1965, l'objectif principal était la lutte contre l'exode rural. Son corollaire, la volonté de maintenir ou de créer des activités, incluait déjà un équipement pour donner une vocation touristique au secteur dynamiser le territoire. Les élus imaginaient un terrain de camping de passage à mi-chemin entre le nord et la méditerranée

Profitant de plans d'eau résiduels de l'extraction du gravier dans la vallée de la Reyssouze, le district eu l'idée de créer une aire de loisirs et de détente liée à l'eau, en négociant le rachat d'un plan d'eau à Malafretaz. Le 1<sup>er</sup> mai 1970 lors de l'inauguration de la base de plein air, prévalait un certain scepticisme sur l'avenir du tourisme en Bresse. Or la base est rapidement devenue une halte appréciée des touristes venant de Londres ou d'Amsterdam. L'extraction du gravier prenant un caractère de plus en plus industriel au risque de nuire à la sécurité et à l'environnement, le district prit la décision d'acquérir les futurs terrains à draguer, de les donner à exploiter pour mieux maîtriser l'extraction, le niveau des nappes aquifères et restera propriétaire des surfaces en eau et des berges. L'exploitation du gravier ayant cessé en 2001, la Communauté de Commune de Montrevel-en-Bresse (CCMB) a alors pu débiter l'aménagement paysager des berges du plan d'eau sous forme de parcours pédestre et cyclable.

Le camping s'est développé petit à petit, sachant répondre à la demande de touristes toujours plus nombreux. Pour passer de 60 emplacements à l'origine au pôle touristique actuel, il a fallu forcer la réussite par des audaces et des investissements judicieux, le tourisme dans le canton ayant toujours été considéré comme un atout de la Bresse pour construire son avenir. En 1996, la CCMB lance la construction d'un centre aquatique original puisque la piscine avec son toit coulissant ainsi que les différents bassins sont alimentés par l'eau du miocène, tempérée à 30 degrés et exempte de tout bacille. Cet équipement permet à la Plaine Tonique de répondre à de nouveaux souhaits des touristes mais également de se prémunir contre l'eutrophisation éventuelle du plan d'eau. En 2008, une halle d'animation répondant aux normes environnementales est construite pour remplacer le chapiteau en location qui ne correspondait plus aux normes de sécurité.

Ces installations touristiques se situant administrativement sur la commune de Malafretaz, Jean-Paul Morel alors vice-pré-

Photo p07\_01\_01

sident du district chargé du tourisme, a pu faire classer Malafretaz commune touristique et ainsi bénéficier d'une dotation supplémentaire de l'état qui, à l'époque couvrait l'annuité d'emprunt.

Passionné par cette aventure de développement touristique local, Jean-Paul Morel évoque l'audace des personnalités du district à l'origine de cette infrastructure comme le Docteur Janel, un personnage charismatique, visionnaire avec des idées modernes.

Maire de Malafretaz de 1977 à 2008, Jean-Paul Morel évoque avec émotion sa première année de mandat qui fût la plus marquante. En 1977, la population de notre village s'élevait à 475 habitants et très vite il fût confronté au projet de fermeture de l'école faute d'un nombre suffisant d'élèves. Rejoint par les communes voisines de Jayat et Cuét qui subissaient également l'exode rural, ils prirent la décision de créer un Regroupement Pédagogique Intercommunal avec ramassage et restauration scolaire. Ce RPI cessera de fonctionner au milieu des années 2010. Ayant 'sauvé l'école' comme il se plaît à le dire, il fallut alors construire des locaux pour accueillir les élèves. C'est ainsi qu'à vu le jour, l'année suivante, le bâtiment situé à l'arrière de la mairie composé de deux salles de classes mais également d'une salle des fêtes. Enfin, l'année 1977 a été marquée par l'incendie de l'église. Le conseil municipal prit la décision de redonner vie à cet édifice entre autres grâce aux nombreux élans de solidarité individuels des Malafertois qui s'investirent dans les travaux de reconstruction.

## + état d'avancement @Gary

Texte p02\_05\_01.jpg

Photo p02\_05\_01.jpg



Dominique MICHEL



Vincent GUICHARDAN

*Nouvelle entreprise***Une infirmière près de chez nous**

Infirmière depuis plus de 10 ans, en libéral depuis 2014, spécialiste dans la prise en charge de la douleur, je pratique tout type de soins, de 6h à 22h (astreintes de nuit incluses) du nouveau-né au plus âgé, y compris toilettes et prises de sang. En cette période COVID, les tests PCR et la vaccination sont pratiqués sur RDV au cabinet.



SSE

**Food Truck ASIA @Sylvain**

texte p08\_02\_01.docx

photo p08\_02\_01.jpg

*Guide pratique***Rappel des règles de bon voisinage**

**A**vec l'arrivée des beaux jours, nos moments de détente et nos travaux extérieurs sont parfois sources de nuisances sonores.

Aussi, comme nous vous l'indiquions dans notre édition de juillet 2021 et également sur le site internet dans la rubrique « Habiter Malafretaz », n'oublions pas de communiquer entre voisins en prévision d'événements bruyants et de respecter les plages horaires autorisées lors de nos travaux d'entretien des espaces verts.

Suivez-nous sur notre site internet [www.malafretaz.fr](http://www.malafretaz.fr)*Administration***État civil****du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2022****LES NAISSANCES**En avril :

- **ZACCAGNINO Louise**, fille de Renald Zaccagnino et de Charlène DAUJAT.
- **ODDOUX Livia**, fille de Louis Oddoux et de Marilyne Bernard.

En juin :

- **MORATILLE Alice**, fille de Aurélien Moratille et de Valentine Bresse.
- **MONNOT Luna**, fille de Florian Monnot et de Charline Buy.

**LES MARIAGES**

Aucune célébration.

**LES DÉCÈS**

- **MAURIN Paul Georges**, 29 mars 2022, 80 ans
- **BUATHIER Bernard Marie Aimé**, 1<sup>er</sup> mai 2022, 76 ans
- **DESMARIS Jeannine Marie Aline veuve BILLODY**, 24 mai 2022, 90 ans
- **FOURRIER Marie Suzanne veuve BEREZIAT**, 2 juin 2022, 90 ans

**LES PERMIS DE CONSTRUIRE**

- CA3B, La Plaine Tonique, 599 route d'Étrez, construction d'une base nautique.
- DUMARAIS Olivier, allée des chênes, aménagement du garage et construction d'un nouveau garage.
- GUERIN Jérémy, rue du Vallon, extension d'une maison.
- MIMOUNE Mustapha, place de l'église, construction d'un espace été.

**IMPORTANT** : nous rappelons qu'avant la réalisation d'un projet de construction, il est nécessaire d'engager les démarches administratives adaptées. En cas de doute ou de questions, vous pouvez interroger le secrétariat de la mairie.



Conception réalisation : C'est com' si...  
 Directeur de publication : le Maire de Malafretaz  
 Rédaction et photos : Mairie de Malafretaz - 185, rue du Centre, 01340 Malafretaz  
 Tél. 04 74 25 41 27  
 Impression : APO Lyon, 44 ter rue Jules Valenscaut 69008 Lyon  
 Tirage en 650 exemplaires, imprimé sur papier recyclé.  
 Périodicité : trimestrielle, distribué gratuitement.

*Conseillers supplémentaires*

Sophie MAZIER

Jérôme MERLE

